

Conditions Générale de Ventes

Préambule

Artiref est un service de la SARL JULAUG société immatriculée au RCS de Angers 481 888 717. Le siège social de la SARL JULAUG est situé à Longuenée-en-Anjou, 49770, au 29 la Grée de l'Ormeau.

Ces conditions générales de vente (ci-après CGV) accompagnent, complètent, le contrat de prestation signé entre l'établissement et Artiref. En contractant, l'établissement reconnaît avoir lu et accepte ces présentes CGV.

1. Définitions

CLIENT : personne physique ou morale qui souscrit le contrat.

E-REPUTATION : toute expression, partage, publics d'un individu sur une plateforme tierce. Les éléments de e-reputation sont principalement les avis clients. Est exclu du contrat tout élément non public ou publié à l'initiative du client.

FORMATION PRÉSENTIELLE : formation dispensée dans l'établissement des bénéficiaires.

BLENDED LEARNING : formation mixant plusieurs types de modalités de formation, par exemple la visioformation avec un accès à une plateforme d'autoformation.

FORMATION SMALL PRIVATE ONLINE COURSE (ci-après SPOC) : c'est un dispositif pédagogique digital tutoré. C'est une solution de Digital learning organisée pour un nombre limité de participants, en ligne, dans un intervalle de temps précis.

2. Description

Artiref est un organisme de formation accompagnant les acteurs touristiques dans la gestion de leur e-reputation. Par acteurs touristiques nous entendons les hôtels, les restaurants, les hébergements de plein air, les hébergeurs d'une manière générale.

Par E-réputation nous entendons, toute expression, partage, publiques d'un individu sur une plateforme tierce. Les éléments de e-reputation sont principalement les avis clients. Comme mentionné dans l'article 1. Définitions.

3. Objet

Les CGV ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles d'une part Artiref met à disposition le Service auquel souscrit le Client et d'autre part le fonctionnement et l'utilisation du dit service.

4. Détails des prestations

Les détails des prestations sont indiqués sur le programme mis en ligne sur le site leclub.artiref.com. Vous y trouverez : le type de prestation, son nom, les coordonnées de l'établissement et de son référent, les objectifs de la formation, les prérequis, les aptitudes et les compétences, la méthodologie pédagogique, le déroulement de la formation, les modalités, l'accessibilité y compris pour les personnes en situation de handicap, la prise en charge, la justification d'assiduité et pour finir le prix.

5. Engagements d'Artiref

Artiref s'engage à proposer des formations de qualité en utilisant son expertise et ses connaissances. Artiref s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir, en sa compétence, pour aider le bénéficiaire à améliorer sa e-reputation.

6. Engagements du bénéficiaire

Le bénéficiaire s'engage à être attentif aux dires du formateur.

Le bénéficiaire s'engage à être assidu et concentré.

Le bénéficiaire s'engage à accueillir le formateur dans son établissement si la formation se fait en présentiel.

Le bénéficiaire s'engage à avoir tout le matériel nécessaire demandé par le formateur.

7. Durée du contrat

La durée du contrat dépend du nombre de bénéficiaires et du type de formation demandé.

8. Le prix

Les prix sont définis en fonction des formations, de la méthode pédagogique, du lieu, de la spécificité ou du niveau technique, du nombre de participants à la même session du cours ou selon les prestations autres que Artiref est en mesure de réaliser pour le compte du bénéficiaire.

Tous nos prix sont indiqués en euros et nets de taxe. Les prix sont modifiables à tout moment sans préavis à l'exception des contrats-cadres négociés.

Chaque demande spécifique fait l'objet d'un devis adressé au bénéficiaire et implique l'acceptation des conditions générales de vente.

9. Confidentialité

Les deux parties, le prestataire et le bénéficiaire s'engagent à une confidentialité mutuelle.

Artiref s'engage à ne jamais divulguer les informations concernant les bénéficiaires.

Le bénéficiaire s'engage à ne pas divulguer les méthodes, les procédures, les supports de formation, les fiches pratiques et tout autre contenu mis à sa disposition lors de sa collaboration avec Artiref.

10. Loi applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente et tous les rapports entre Artiref et ses Clients relèvent de la loi française.

11. Dispositions générales

Ces CGV peuvent être modifiées à l'initiative d'Artiref sans préavis. Le bénéficiaire est alors prévenu par mail et dispose de 15 jours pour motiver son refus. Passé ce délai, les modifications sont réputées acceptées. La non-acceptation des modifications est une clause de rupture du contrat.

En cas de litige, seules les juridictions (Tribunal de Commerce et autres) d'Angers, Maine et Loire, peuvent être sollicitées.

Mis à jour le 17 novembre 2021.